



**Section Genève**

Touring Club Suisse  
Quai Gustave-Ador 2  
1207 Genève  
[www.tcsge.ch](http://www.tcsge.ch)

**CONVOCAION POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
DU TCS SECTION GENÈVE**

Le jeudi 16 mai 2024 à 18h – Théâtre Les Salons  
Rue Jean-F. Bartholoni 6, 1204 Genève

**ORDRE DU JOUR**

1. Procès-verbal de l'Assemblée générale 2023
2. Rapport d'activités du Comité
3. Présentation des comptes 2023 et rapport du Trésorier
4. Rapport de l'organe de révision sur les comptes 2023
5. Approbation du rapport d'activités et des comptes 2023
6. Nomination de l'organe de révision pour les comptes 2024
7. Réélection de trois membres du Comité
8. Cotisations 2025
9. Divers et conclusion

**REMARQUES :**

1. Ouverture des portes à 18h, fermeture des portes et début de la partie statutaire à 18h30.
2. Au contrôle d'accès, les sociétaires genevois devront présenter obligatoirement leur carte de membre TCS et leur carte d'identité.



**Genève**

Touring Club Suisse  
Quai Gustave-Ador 2  
1207 Genève  
www.tcsge.ch

## **PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SECTION GENEVOISE DU TCS**

Jeudi 11 mai 2023, 18h30, Théâtre Les Salons

Le président introduit la 106<sup>e</sup> Assemblée générale de la Section genevoise du TCS, rappelant que le 1<sup>er</sup> septembre 1896, 205 cyclistes se sont regroupés ici même, pour fonder le Touring Club Suisse.

La convocation à cette Assemblée a paru dans le journal Itinéraires, encarté dans le journal du siège central, dans la FAO du 6 avril 2023, ainsi que sur les réseaux sociaux.

Saluant les personnes présentes, il s'adresse en particulier aux jubilaires, exprimant sa reconnaissance à ces membres, fidèles au Club depuis 50 ans. Il remercie aussi les membres d'honneur du TCS Genève présents ce soir.

François Membrez ouvre ensuite la partie statutaire.

*MM. Antoine Barde et Mark Schipperijn sont désignés scrutateurs.*

### **1. Procès-verbal de l'Assemblée générale 2022**

*Le procès-verbal de l'Assemblée générale 2022 est adopté par l'Assemblée.*

### **2. Rapport d'activité du Comité**

Le rapport annuel a été édité et distribué aux participants et montre que l'année 2022 a été riche en événements. Le président le commente brièvement, rappelant les trois piliers d'action de la Section : Sécurité et prévention, Mobilités et Activités Club.

François Membrez relève que le TCS Genève a toujours poursuivi sa vocation cycliste initiale et considère que la mobilité à vélo a toute son importance. Il n'est pas question d'opposer le vélo à la voiture ; le TCS plaide pour la création de voies en sites propres pour que chaque mode de transport puisse circuler confortablement, efficacement et en sécurité.

Évoquant les objectifs climatiques, le président rappelle que l'Europe s'est fixé l'objectif de ne plus avoir de véhicules à moteurs thermiques à l'horizon 2035. Le TCS est impliqué dans cette évolution et soutient fermement le développement du parc de véhicules électriques ainsi que la loi climat qui sera prochainement soumise au vote de la population.

Le président note que le contexte de la mobilité à Genève n'est pas simple. Expliquant la manière dont le TCS agit dans la Cité, le président précise que, par le biais du directeur et de l'ingénieur de la circulation, la Section genevoise est représentée dans diverses commissions et organes de consultation. Le TCS agit aussi en amont pour essayer d'influencer les décisions relatives à des projets d'aménagements lorsque ceux-ci ont par exemple un impact sur le maintien des places de stationnement. Des modes d'action tels des recours ou l'envoi d'observations sont couramment utilisés.



François Membrez souligne que le TCS cherche toujours la conciliation plutôt que la confrontation. Il exprime le vœu que le prochain magistrat chargé des transports cherchera, lui aussi, le dialogue.

Évoquant la question de la sécurité routière, qui est centrale dans les activités du TCS et passe notamment par des actions de prévention et de sensibilisation et par les cours, il relève qu'il y a beaucoup d'encombrement et beaucoup d'accidents à Genève. Les accidents impliquant des vélos électriques circulant à plus de 25 km/h sont notamment de plus en plus nombreux. Le TCS s'en préoccupe et collabore avec la Brigade de sécurité routière pour tenter de prévenir les accidents dus à ces nouveaux modes de transports que sont les engins électriques : vélos, trottinettes, etc.

La sécurité couvre aussi la sécurité des véhicules, précise François Membrez, rappelant les nombreuses activités du Centre technique pour assurer l'entretien des véhicules et garantir une conduite sûre.

Mentionnant le pilier des activités Club, le président expose tout ce qui est mis en place en faveur des sociétaires dans le domaine des loisirs: balades à vélo ou à moto, sorties culturelles et touristiques, cours et sorties en camping-cars. Ces activités rencontrent beaucoup de succès et sont aussi une manière d'animer le Club de manière conviviale.

Il rappelle encore que la Section a plusieurs points de contact : le secrétariat au quai Gustave-Ador, le centre technique, le point de contact de Blandonnet, dans le bâtiment du siège central et le Plantin où se trouve la piste technique.

Il évoque aussi l'évolution des activités du TCS central qui étend maintenant ses services à des prestations d'assistance à domicile.

### 3. Rapport du Trésorier

Le trésorier, M. Nicolas Monney, présente les comptes 2022 de l'Association.

**Actif du bilan** : l'actif circulant est de CHF 7 217 000. Il est composé de la trésorerie à hauteur de CHF 6 861 000, des créances (CHF 264 000), du stock (CHF 18 000) et des actifs de régularisation à hauteur de CHF 73 000.

Les actifs immobilisés nets s'élèvent à CHF 337 000.

Le total de l'actif du bilan est de CHF 7 554 000.

**Au passif du bilan**, les fonds étrangers ont augmenté pour atteindre CHF 824 000, soit 10,92 % du total du bilan.

Les capitaux propres de l'Association ont diminué de l'équivalent du résultat 2022, pour atteindre la somme de CHF 6 729 000.

**Au compte de résultat**, on trouve les cotisations 2022 qui totalisent CHF 2 200 000 et les produits nets des ventes qui se sont élevés à CHF 1 110 000.



Les charges de personnel se sont montées à CHF 1 994 000 et les autres charges d'exploitation ont totalisé CHF 1 461 000. Les amortissements sont de CHF 67 000.

Le résultat d'exploitation est négatif de CHF 212 000.

Les produits et charges financières du portefeuille affichent une perte nette de CHF 223 000. Il est à noter qu'en 2022, les marchés boursiers ont subi de gros revers. Le TCS Genève avait constitué une réserve jusqu'en 2021 et a pu l'utiliser pour minimiser les pertes.

La perte avant impôt est de CHF 436 000. À cela s'ajoutent les charges et produits extraordinaires ainsi que les impôts directs, pour arriver au résultat déficitaire de CHF 509 000.

#### **4. Rapport du vérificateur des comptes**

Le président remercie le trésorier et le vice-président, également membre de la Commission des finances.

Il passe la parole à Nicolas Biderbost, représentant la Société Dexis SA qui a effectué la révision et le contrôle des comptes 2022.

Celui-ci confirme que l'audit s'est très bien passé et que la présentation des comptes correspond à la réalité. Il confirme que les comptes du TCS Genève sont conformes au droit suisse.

#### **5. Approbation du rapport d'activité et des comptes 2022**

*Les sociétaires approuvent à l'unanimité le rapport d'activité et les comptes 2022, et donnent décharge au Comité.*

#### **6. Nomination de l'organe de révision**

*Le mandat de révision, confié à la société Dexis SA, est reconduit par l'Assemblée générale pour 2024.*

#### **7. Réélection d'un membre du Comité**

Le président affiche la liste des membres du Comité et rappelle que ceux-ci sont élus pour 5 ans.

Cette année, M. Nicolas Monney achève son mandat de 5 ans au Comité. Il se représente pour cette fonction.

*L'Assemblée générale réélit Nicolas Monney au Comité.*



## 8. Élection des délégués 2024-2026

Les délégués sont élus pour une période de trois ans. Cette année est une année de réélection. La liste des Délégués à réélire est projetée devant l'Assemblée :

	Nom	Prénom
CA	Membrez	François
Déléguée	Armand	Patricia
Délégué	Balladur	Henri
Délégué	Bucher	John
Délégué	Di Gisi	Renato
Délégué	Fivaz	Pierre-Alain
Délégué	Kaltenrieder	Yves
Délégué	Leiser	Jean-Marc
Délégué	Monney	Nicolas
Délégué	Retfalvi	Jean-Michel
Déléguée	Sonzogni	Michèle
Délégué	Schaub	Patrick
Délégué	Urech	Philippe
Délégué	von Fels	Uwe
Suppléant	Amsler	David
Suppléante	Vibert	Caron
Suppléant	Losdyck-Babel	Etienne
Suppléante	Saad Hirschy	Stéphanie

*L'Assemblée élit les Délégués en bloc.*

## 9. Cotisations 2024

Le président rappelle que les cotisations n'ont pas subi d'augmentation, certaines depuis 30 ans. Cette année, une légère adaptation est proposée pour compenser les déficits et contribuer à des investissements majeurs planifiés pour améliorer les infrastructures du Centre technique et développer le projet du Plantin, qui implique la rénovation de l'ancien buffet de la gare de Vernier.



Les cotisations proposées pour 2024 se présentent ainsi :

Type de sociétariat	2023	2024
Soc. 2014 individuel avec dépannage	20	22
Carte partenaire	8.50	8.50
Soc. 2018 individuel avec dépannage	20	22
Soc. 2018 individuel sans dépannage	8	8
Soc. 2018 famille avec dépannage	30	32
Soc. 2018 famille sans dépannage	10	10
Soc. 2014 sans dépannage	8	8
Soc. 2014 jeune avec dépannage	13	13
Soc. 2018 jeune avec dépannage	13	13

Le président rappelle que les montants indiqués représentent la part qui revient à la Section (l'autre étant gérée par le siège central).

Une sociétaire demande pourquoi la Section se préoccupe de rénover le buffet de la gare de Vernier, propriété de l'État. Le directeur explique que l'Office cantonal du patrimoine et des sites a décidé d'inscrire le bâtiment à l'inventaire. Un accord a été trouvé avec la Fondation pour les Terrains Industriels, actuel propriétaire, pour que la Section puisse le racheter et le réhabiliter. Un architecte a été mandaté pour réaliser un avant-projet et une évaluation des coûts. La décision d'investir appartiendra au comité. En parallèle, des négociations seront menées pour une servitude de DDP sur la parcelle du Buffet de la gare et afin de reconduire le bail pour le reste de la parcelle de la piste de conduite.

*L'Assemblée générale approuve le montant des cotisations pour 2024 à l'unanimité moins une voix.*

## 9. Divers et conclusion

Au terme de l'Assemblée, le président remercie chaleureusement les collaboratrices et collaborateurs de la Section qui travaillent sous la conduite du directeur, Yves Gerber. Il souligne le bon état d'esprit qui règne dans l'équipe pour assurer le fonctionnement du TCS Genève.

Une sociétaire demande quels sont les retours par rapport aux cours proposés aux seniors. Le directeur répond que les cours seniors sont appréciés par ceux qui les suivent, mais suscitent moins d'intérêt que par le passé. Des adaptations sont faites pour suivre cette évolution. Un cours de conduite accompagnée pour permettre aux seniors de retrouver confiance au volant a été introduit, qui rencontre beaucoup de succès.

L'Assemblée générale est levée 19h30

François Membrez  
Président

Isabelle Ferrari  
Procès-verbaliste